

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	— 13 »
Trois mois, —	5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
4 — 13 — — soir, Express.	
7 — 11 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Une dépêche de Turin nous apporte la suite des débats de la Chambre des députés.

La commission chargée de l'examen des lois de finances continue ses travaux, d'accord avec le ministre. Elle a invité les directeurs généraux des douanes et des postes à assister à ses séances.

La Chambre continue la discussion du projet de loi sur le transfert de la capitale.

M. Petrucelli della Gattina a parlé contre ; M. d'Ondes-Reggio, au contraire, s'est prononcé en faveur de la convention en exprimant la conviction que Florence était la capitale définitive de l'Italie.

Nous recevons par une autre dépêche télégraphique le compte-rendu sommaire d'une partie de la séance du 12 novembre.

Le général La Marmora a pris le premier la parole. Il a commencé par déclarer qu'il ne venait pas faire un discours, mais quelques déclarations.

Il était, dit-il, contraire à la convention, avant qu'elle fût conclue ; il craignait qu'elle ne troublât l'union déjà cimentée des provinces italiennes, et n'occasionnât le retour de conflits intérieurs.

Etant en France, je l'ai dit à l'Empereur Napoléon et à M. Drouyn de Lhuys ; de retour en Italie, je fus amené, contre mes intentions, à accepter le ministère dans une situation difficile.

Trouvant un traité important signé, j'ai mis de côté toute appréhension et me suis pré-

paré à le soutenir, d'accord avec mes collègues ; je constatai que, contre mes prévisions, il n'y avait pas de danger réel de discordes, pas de risque de renouvellement des troubles.

Je vis aussi que tous, en Italie, prennent au sérieux l'engagement du 15 septembre, et que les sentiments manifestés par le Parlement, à l'occasion du récent échange de dépêches avec la France, prouvent la loyauté qu'ils apportent à l'exécution de cet acte. Nous avons donc pu dire que le ministère aura la force de faire exécuter le traité, force qu'il a prise dans notre union et dans le concours moral du pays.

La question de la translation de la capitale est délicate pour moi qui suis Turinois.

Turin, militairement, ne peut être capitale, mais on aurait dû préparer les esprits à la nouvelle de sa déchéance.

Je regrette que l'on cherche à vous mettre en suspicion contre la France. J'ai pu approcher plusieurs fois l'Empereur Napoléon. Je l'ai trouvé disposé, dès 1852, à s'occuper un jour de l'Italie ; il admit, malgré certaines oppositions, qu'on s'occupât de l'Italie dans le congrès de Paris.

Vous vous rappelez la visite de M. de Cavour à Plombières et la glorieuse guerre d'Italie.

A la suite d'une entrevue entre l'Empereur Napoléon et le roi Victor-Emmanuel, à Valleggio, il fut constaté que le roi Victor-Emmanuel n'accepta les préliminaires de paix, arrêtés à Villafranca, qu'en ce qui le regardait personnellement.

Lors de la mort du comte de Cavour, l'Em-

pereur Napoléon reconnut généreusement l'Italie, ce qui rendit possible sa reconnaissance par d'autres puissances.

En 1862, l'Empereur des Français envoya son escadre complimenter le roi Victor-Emmanuel, à Naples. L'Empereur a peut-être eu des doutes jadis, comme plusieurs d'entre nous, sur la possibilité de l'unité de l'Italie, mais aujourd'hui, j'en suis convaincu, il pense que l'unité est irrévocable.

Nous ne ferons pas un pas en arrière, nous irons en avant avec prudence et lenteur, mais sans relâche.

La question de Rome n'est pas encore complètement éclairée dans les esprits, en ce qui touche au mode de sa solution ; il n'est donc pas mauvais d'avoir du temps devant soi.

J'ai grande confiance dans l'Empereur Napoléon qui connaît parfaitement la question romaine. Je crois aussi qu'il nous aidera pour Venise. Je parle comme simple particulier, et non comme ministre. Quelque solution peut devenir possible à l'égard de Venise.

Je crois que l'esprit de l'empereur d'Autriche pourrait être amené à des résolutions nouvelles sur cet objet.

Je renouvelle l'expression de mon désir que vous approuviez le traité du 15 septembre.

(Ce discours est accueilli par de nombreux applaudissements).

M. Musolino parle longuement contre la convention qu'il croit fatale à l'Italie. Il propose de fortifier Turin.

Notre correspondant de Milan nous trans-

met, sur l'attitude de la classe ouvrière dans cette ville, des renseignements dignes d'attention. Non-seulement les ouvriers ont cessé de s'agiter, mais on les voit se grouper autour des autorités avec un empressement auquel on n'était plus habitué. Dimanche dernier, S. A. R. le prince Humbert a présidé à la distribution des prix fondés pour récompenser les élèves des écoles d'association générale des ouvriers. Le concours de toutes les classes était très-considérable ; plusieurs discours très-sages, très-patriotiques ont été prononcés ; des ouvriers eux-mêmes ont voulu parler devant le prince et ont remercié hautement le gouvernement de l'intérêt qu'il leur témoignait. M. de Villamarina, sur l'invitation de Son Altesse royale, a pris la parole à son tour pour exprimer la satisfaction qu'éprouvait le gouvernement de voir la population ouvrière se livrer à ses travaux et renoncer aux agitations de la place publique. Cette allocution improvisée a été couverte d'applaudissements, et le prince, à son départ comme à son arrivée, a été salué par les plus vives acclamations.

Voici un nouveau manifeste de Mazzini. *L'Unita italiana* le publie sous forme de réponse aux saluts envoyés au grand agitateur par la députation romagnole, réunie en assemblée populaire à Faenza, le 23 octobre dernier :

A mes frères des Romagnes.

Permettez-moi de vous remercier de l'affectueuse salutation que vous m'avez envoyée à l'issue de votre réunion du 23, et de vous re-

FEUILLETON.

4

LE PREMIER PETIT VERRE

HISTOIRE D'ATELIER

(Suite.)

III. — LES SUITES D'UN PREMIER PETIT VERRE.

Le lendemain matin, la Mère aux Papillotes était à sa boutique à la première heure du jour, selon son habitude. Elle s'était levée toute guillerette et voyait tout en rose.

Elle pensait bien encore au malheureux verre d'eau-de-vie que son fils avait été obligé de boire ; mais ce mauvais souvenir était bien vite effacé par celui du bon accueil de M. Thierry et de la bonne soirée qu'elle avait passée.

Ce souvenir était si vivace et si charmant, qu'involontairement elle ne pouvait s'en détacher. Elle se rappelait avec une douce persistance la physionomie accorte, le regard pénétrant et pur, les mines éveillées, les manières gracieuses, les traits mutins, les paroles naïves de la gentille Estelle, et elle se disait : Une pareille femme irait bien à mon fils ! une pareille bru me conviendrait joliment ! Mais comment

supposer que M. Thierry consentirait à un semblable mariage. C'était absurde d'y penser ; ce qui faisait qu'elle ne pensait qu'à cela.

S'il ne s'agissait que du consentement de sa nièce, cela irait tout seul, se disait-elle en continuant de construire ses châteaux en Espagne, car il est clair que Charles ne lui déplait pas.

D'abord, à qui mon fils ne plairait-il pas ; il est si bien ! Sans doute, elle est gentille, mais lui ! Ne rions pas de cette fatuité maternelle ; toutes les mères s'en rendent coupables.

Pendant que la Mère aux Papillotes bâtissait, bâtissait, entassant les rêves sur les chimères, Charles dormait, bien qu'il fût déjà huit heures, lui qui était toujours levé à cinq.

Lui aussi avait eu ses rêves fleuris et parfumés. La fée des doux espoirs, non encore éclos, lui avait envoyé ses meilleurs songes.

Estelle, la brune Estelle, lui était apparue avec ses lèvres roses et ses tresses noires, avec sa taille mignonne et sa voix de fauvette.

Dans son rêve, elle avait encore chanté ; il s'était senti tout près d'elle ; il avait bu dans son verre !... Puis, sans transition, comme cela arrive presque toujours dans les phases mystérieuses du sommeil, il

s'était vu tout-à-coup avec elle, bras dessus bras dessous, se promenant dans un beau parc sous de grands arbres qui tamisaient la lumière d'un soleil de printemps... Elle s'appuyait avec abandon sur son bras... ils étaient mariés !

Délicieuses visions que celles-là, mais qu'était venue troubler une autre vision, celle de Manceau la Pinte, ivre, tenant à la main une bouteille d'eau-de-vie et versant à boire à lui, Charles Fernault !

Et il se sentait boire, tandis que dans un coin, couvertes de haillons, il voyait sa mère et Estelle pleurer silencieusement.

C'était affreux.

Inquiète de ce sommeil prolongé, la Mère aux Papillotes se décida à aller réveiller son fils.

Charles se hâta de courir à l'atelier, tout honteux d'avoir dormi si tard. Si peu qu'il eût bu, notre buveur d'eau se ressentait cependant de son petit excès de la veille. Le verre d'eau-de-vie, le bourgogne, le cassis, qu'il avait aussi accepté, c'était Estelle qui le lui avait offert après la chanson, le café, tout cela lui avait un peu porté à la tête. Il fut, comme on le pense, chaleureusement accueilli par les ouvriers.

Dans la matinée, il revit Estelle, et l'espiègle lui

parut encore plus gentille que la veille. La jeune fille le salua amicalement, lui demanda des nouvelles de sa mère, fut charmante enfin. La coquette s'attendait peut-être à quelques compliments, mais Charles était retombé dans sa timidité ; à peine put-il balbutier quelques paroles insignifiantes.

Il en fut autant le lendemain et les jours suivants, et plus il la voyait, plus il la trouvait charmante ; et comme la Mère aux Papillotes, suivant toujours son idée folle, ne cessait de faire l'éloge d'Estelle, qu'elle allait voir de temps en temps, il s'ensuivit que Charles aimait bientôt de tout son cœur la nièce de son patron.

De son côté, Estelle n'était pas sans avoir remarqué que le contre-maître de son oncle était un fort beau garçon ; de plus, elle entendait continuellement M. Thierry se féliciter de lui avoir donné sa confiance, vanter son mérite, son caractère, si bien que, petit à petit, Estelle finit par penser un peu à Charles, puis davantage, puis davantage encore, puis enfin beaucoup.

D'amour, pas un mot entre les deux jeunes gens. La pluie et le beau temps alimentaient leurs conversations innocentes.

Charles était de plus en plus timide, par cela seul

mercier surtout du noble cri par vous proféré contre une convention qui nie le droit de l'Italie sur Rome, qui tue, dans l'impossible hypothèse d'un accord avec le pape-roi, l'unité nationale, qui invite le maître de Rome (le pape) à recruter une armée destinée à immoler les Romains, et promet à l'étranger d'assister impassible, l'arme au bras, au massacre.

Permettez-moi de vous féliciter d'avoir, en vous affranchissant de l'habitude machiavélique qui prévaut encore parmi les meilleurs d'entre vous, d'avoir, dis-je, compris que le pacte doit être accepté ou repoussé tout entier, et que se choisir une capitale, attendu qu'à cette seule condition le pacte avec l'étranger qui occupe Rome est possible, est une lâcheté de nature à devenir fatale pendant longues années à l'Italie, si l'Italie officielle était ou si elle représentait aujourd'hui l'Italie.

Votre cri, frères, est le vieux cri d'honneur et d'orgueil italien des Romagnes. Je tremblais, dans le silence commun, de le voir oublié: il renaît avec lui. Puissent vos jeunes gens, vos fils du peuple, lui faire écho dans toutes les parties de votre territoire!

Il est temps que le pays comprenne son devoir et qu'il concentre ses forces de manière à remplir ce devoir. Trois ans de patience en face d'un état de choses provisoires, en face de la grande entreprise nationale arrêtée à mi-chemin, ont prouvé surabondamment à l'Europe la vertu de sacrifice qui est en nous, le vif désir de tous que la mission de l'Italie s'accomplisse sans de graves agitations, avec le concert absolu de tous les éléments que renferme le pays, avec l'initiative du pouvoir. Mais un peuple n'abdique pas indéfiniment sa puissance initiatrice, sans se proclamer lui-même déshérité de vitalité et de conscience.

Aujourd'hui, cette patience commence (vous l'avez lu dans la dépêche du ministre français) à être interprétée comme l'abandon de notre droit; demain l'Europe dira: « L'Italie n'est toujours qu'une simple expression géographique, elle n'a pas de vie à elle propre, sa vie est à Paris: il n'est pas besoin de nous en occuper. »

J'entends souvent demander un programme pour la concentration. Le programme est tout entier dans le mot *nation*, et j'ajoute les trois pensées successives que renferme ce mot: *Venise, Rome, pacte national*. Venise, la guerre contre l'Autriche pour la mériter, avec l'émancipation des nations annexées à l'empire; Rome; Rome, pour mériter, avec la destruction de la papauté et la liberté de conscience donnée au monde, le droit d'organiser par un pacte la liberté et l'association des Italiens dans la nation.

Pacte national, librement discuté, voté, accepté de tous, formulé dans la nouvelle vie, expression du nouveau fait qui a nom *Italie*.

La première pensée de cette série, appuyée

déjà par de nombreuses et décisives raisons, vous est maintenant représentée impérieusement par la protestation des braves qui, pour ainsi dire, afin d'expié par une manifestation nationale la convention antinationale des deux gouvernements cherchent, à l'heure où je vous écris, la mort ou la victoire dans vos Alpes.

J'ignore si, au moment où ces lignes vous parviendront, ce noble fait sera l'initiative des braves en armes ou la protestation d'hommes vaincus ou dispersés; mais je sais que dans les deux cas votre devoir est le même: *concentration de toutes vos forces*. Là-bas, dans les Alpes, des hommes du même sang que nous meurent ou ils sont morts pour nous, pour la patrie commune, pour cette Italie qui a reçu nos serments à tous; à Dieu ne plaise qu'il soit répandu pour nous par le cri de Cain!

Tout à vous, JOSEPH MAZZINI.

30 octobre.

Le *Mémorial diplomatique* annonce que le gouvernement pontifical vient de faire verser à la banque de MM. Rothschild frères, la somme de 3 millions et demi de francs, destinée au paiement du coupon semestriel de la dette romaine, lequel écherra le 1^{er} décembre prochain.

Le discours prononcé par le président de la Chambre des députés dans la séance d'ouverture du Reischrath, à Vienne, peut être considéré comme un indice de la voie dans laquelle va probablement entrer la politique de l'Autriche. C'est évidemment une politique de réformes et de paix. L'honorable président a exprimé, en effet, la conviction que la situation commandait à l'Autriche de concentrer toutes ses forces sur les questions intérieures, et il a ajouté qu'il fallait marcher en avant sans précipitation, mais aussi sans relâche. Il serait à désirer que cette politique fût loyalement pratiquée; elle aurait pour première conséquence le désarmement général, sans lequel les grands comme les petits Etats auront bien de la peine à accomplir de sérieuses réformes intérieures.

La convocation des Chambres prussiennes n'aura lieu qu'au commencement du mois de janvier prochain.

L'anniversaire de l'arrivée du roi en Grèce a été célébré avec toute la solennité possible, et la population a montré, par son enthousiasme, combien elle a su apprécier la bienfaisante influence d'une royauté que les ennemis irréconciliables de tout ordre ont déjà abreuvée de plus d'une coupe d'amertume.

Le *Te Deum* a été chanté dans l'église cathédrale, à 10 heures du matin. S. M. le roi y assistait, ainsi que le corps diplomatique, le

président de l'Assemblée avec les représentants, les ministres, tous les fonctionnaires civils et militaires et une foule nombreuse accourue malgré la pluie.

Les divers corps de la garde nationale et de l'armée étaient rangés des deux côtés de la rue d'Hermès et sur la place de la Cathédrale. Des acclamations sincères accueillaient partout le roi sur son passage.

Le *Siecle* a reçu de Tunis des correspondances qui retracent des scènes sauvages accomplies dans l'île de Gerby.

Les tribus arabes se sont jetées sur les quartiers israélites, et les ont livrés à la flamme et au pillage.

Les victimes de ces outrages n'ont trouvé de refuge qu'auprès de l'agent français, dont la généreuse intervention a été hautement approuvée par notre consul à Tunis, M. de Beauval.

Les nouvelles qu'apporte le courrier de l'Algérie sont aussi satisfaisantes que possible. Les deux chefs Si Lala et Si-Mohammed ont fui vers le sud, comme nous l'avons dit, sous la pression des colonnes des généraux Yusuf et Deligny.

Le général Martineau, prévenu que l'on avait aperçu les tentes de Si Lala près de Breznia, s'est mis aussitôt à sa poursuite. Il a vu des populations qui s'enfuyaient à son approche, et, malgré la rapidité imprimée à sa marche, il n'a pu les atteindre avant qu'elles aient trouvé un refuge dans les grottes où il était impossible de les poursuivre.

Des convois importants d'approvisionnements de toute nature sont dirigés sur Laghouat, le sud devant continuer à être occupé par nos troupes jusqu'à ce que la pacification soit entièrement accomplie.

Le colonel Seroka a reçu de nouvelles soumissions; il s'est établi sur l'Oued-Stel à El-Ouar, afin de couvrir les pâturages des tribus nomades de Constantine et se maintenir en communication avec Tougourt, où les forces du caïd Si-Ali-Bey viennent d'être augmentées.

L'insurrection, en Algérie, perd chaque jour du terrain. La confiance renaît dans le Tell, dit le *Moniteur*, et cette partie du territoire est désormais à l'abri de toute invasion. Les colonnes qui manœuvrent dans le Sud se disposent à porter des coups décisifs aux débris de l'insurrection.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le roi Léopold, et son fils, le duc de Brabant, de retour de Compiègne, sont partis,

Sa Majesté pour Bruxelles, le prince pour Marseille, où il va s'embarquer pour se rendre en Egypte et y passer l'hiver.

— On lit dans l'*Opinion nationale*:

« Nous avons le regret d'annoncer que M. Thouvenel, ancien ministre des affaires étrangères, vient d'être atteint d'une grave indisposition qui inspire de vives inquiétudes. »

Les dernières informations nous apprennent que l'état de M. Thouvenel s'est sensiblement amélioré.

— On lit dans le *Progrès de l'Oise*:

Jeudi matin, en arrivant à Compiègne, la voiture qui conduisait les ministres a causé, sur le pont, un accident qui a eu un âne pour victime. Une laitière de Margny, la femme P..., s'en retournait à sa demeure, poussant devant elle son paisible coursier, lorsqu'un équipage croisa sur le pont la voiture de la cour. L'âne se trouvait entre les deux voitures et menaçait d'être écrasé par l'une ou par l'autre. En voulant éviter le gros équipage il vint heurter contre la voiture des ministres, tomba sous les roues et eut les jambes abîmées. Sa maîtresse, saisie à la vue de son pauvre baudet mutilé, le trouva mal.

M. Charles Thuillier, chef courrier-piqueur de la maison de l'Empereur, la fit transporter chez M. Petit-Caron, restaurateur, où elle ne tarda pas à reprendre ses sens. Lorsqu'elle fut remise, il lui demanda combien elle estimait la perte qu'elle venait de faire. Elle avoua sincèrement qu'elle avait payé son âne quatre-vingts francs il y avait quatre ans, et qu'il ne valait certainement pas davantage maintenant.

En présence de cet aveu, M. Thuillier lui remit deux billets de banque de cent francs, avec lesquels elle pourra se procurer un maître baudet capable de succéder à celui qui a été blessé assez grièvement, mais qui n'a pas été tué sur le coup, comme on le croyait d'abord.

— On écrit de Beaumont-sur-Oise, le 11 novembre:

Une découverte vient d'être faite ici qui ne saurait manquer d'attirer l'attention des amateurs d'antiquités. En creusant les fondations d'une maison dans la partie haute de la ville de Beaumont-sur-Oise, la pioche est tombée sur un corps dur rendant un son métallique. Les fouilles, continuées alors avec les précautions nécessaires, n'ont point tardé à mettre à jour une sorte de grand plat rond de 41 centimètres de diamètre et légèrement creusé.

Cet objet en cuivre, bronzé par son séjour en terre, et d'une conservation remarquable, porte, au milieu d'un médaillon central de 11 centimètres de diamètre, une tête ou effigie en relief, bien accentuée, autour de laquelle on lit distinctement: MARCVS. TVLLIVS. CICERO. COS. Puis, en dehors de ce médaillon et au pourtour intérieur, on remarque toute une légende circulaire en caractères semblables, qui sera l'

qu'il était de plus en plus amoureux. Cependant un jour, prenant, comme on dit vulgairement, son courage à deux mains, il résolut de parler.

— Elle doit me trouver bien sot, se disait-il.

Charles ignorait que l'objet aimé n'est jamais sot.

— Je n'étais pas si bête le 14 mars. Je me souviens parfaitement que j'ai été spirituel, galant même... Je ne me reconnaissais pas moi-même. C'était pourtant le cognac du patron qui m'avait fait ainsi... Si j'en buvais encore?... Au fait, pourquoi pas?... Ce n'est pas un crime, après tout... Tout le monde boit du cognac... Il s'agit de ne pas en abuser.

Le résultat de ce beau raisonnement fut que Charles se décida, non pas à aller au cabaret ni même au café, il n'aurait pas osé y entrer, mais à acheter une bouteille de cognac.

Mais il se cacha de cette acquisition comme d'une mauvaise action. D'abord, il la fit hors de son quartier, puis il dissimula la bouteille sous ses vêtements pour rentrer dans sa chambre et la plaça derrière de gros livres, dans une armoire que n'ouvrait jamais sa mère, mais dont, par excès de précaution, il enleva la clef.

Le lendemain, après le déjeuner et après avoir embrassé sa mère, pour ne pas être trahi par son ha-

leine, Charles remonta dans sa chambre et avala un petit verre; puis verre et bouteille furent remis en place.

Le même jour, il vit Estelle; malheureusement, il ne la vit pas seule et ne put par conséquent lui parler; mais ses regards furent tellement éloquentes que la jeune fille devina qu'elle était aimée, ce qui ne la fâcha nullement. Pour elle, l'amour c'était le mariage.

Le jour suivant, le malheureux chef d'atelier eut encore recours à ce qu'il appelait son philtre, en augmentant un peu la dose; cette fois, il fut plus heureux; il vit Estelle et lui parla, non pas aussi catégoriquement qu'il se l'était promis, mais de manière cependant à convaincre la jeune fille qu'elle avait deviné juste.

Le surlendemain, nouvelle ration d'eau-de-vie, nouvelle rencontre et nouveaux discours galants. Cependant, un pareil manège ne pouvait durer longtemps sans être découvert.

Une absence de deux jours, de longues courses dans Paris faites par M. Thierry avaient singulièrement servi nos deux têtes folles; mais ces hasards que la fortune envoie aux amoureux n'étaient rien moins que certains dans leur retour.

D'autre part, si pendant quinze jours Charles avait pu cacher à sa mère son vice naissant, il ne pouvait espérer qu'il en serait longtemps de même.

En effet, la Mère aux Papillotes avait fini par remarquer que son fils chaque jour, après déjeuner, remontait dans sa chambre et en redescendait au bout de quelques minutes en prenant soin de passer par l'allée et non par la boutique comme il le faisait autrefois.

Charles cachait quelque chose à sa mère; cela était évident. La pauvre femme, à cent lieues de la vérité, visita soigneusement la chambre de son fils, mais sans rien découvrir. Enfin, n'y pouvant plus tenir, elle monta à pas de loup derrière Charles, ouvrit brusquement la porte de la chambre et surprit le malheureux contre-maître, portant à ses lèvres un verre plein d'eau-de-vie, c'était le second du jour.

Son saisissement fut si grand, qu'elle s'affaissa sur elle-même et fut obligée de se retenir après la porte pour ne pas tomber.

Quant à Charles, le verre lui échappa des mains, et ne sachant qu'elle contenance tenir, il ouvrit précipitamment la seconde porte et disparut, avant que la pauvre mère ait eu le temps de s'opposer à sa fuite.

Après tout, se dit-il, je suis d'âge à me conduire, et si ma mère se fâche, eh bien! je vivrai chez moi.

Le malheureux devenait déjà un fils ingrat.

Mlle Estelle était, il faut bien le dire, un peu coquette, mais elle était loyale. Son jeune cœur, tout disposé à aimer, s'était laissé prendre sans beaucoup de peine. Ce n'était pas encore de l'amour sérieux et profond qu'elle éprouvait sans doute; ce n'était qu'un commencement d'amour, mais à cet âge, la confusion est possible.

Au fond, Estelle croyait aimer beaucoup.

M. Thierry était, on l'a vu, une excellente nature. Sa première qualité était une confiance absolue dans tous ceux qui l'approchaient.

Ne soupçonnant même pas la dissimulation ni la trahison, par cela seul qu'il était incapable de dissimuler et de trahir, il n'avait jamais d'arrière-pensée; mais il se croyait en droit d'exiger des autres une entière franchise.

On ne le trompait jamais deux fois; sur ce point, son inflexibilité était absolue, c'était presque de la dureté. Avec lui, un premier manque de parole n'était jamais pardonné.

Estelle, élevée dans ses principes et douée, comme

ment déchiffrée après nettoyage. Ce premier objet était accompagné de différents autres, moins bien conservés, en étain (ou métal analogue), parmi lesquels on remarque plusieurs vases avec couvercles à charnières, façonnés en glands de chêne et portant encore assez apparents quelques écussons avec légendes.

Ces divers objets sont jusqu'ici demeurés en la possession de M. Dumon, leur propriétaire.

— On vient de découvrir en Angleterre un objet assez curieux et qui exerce en ce moment les conjectures des antiquaires. C'est une tabatière de cuivre, ovale, avec trois cadrans sur le couvercle au centre desquels sont des aiguilles qu'il faut tourner toutes trois dans le même sens pour que la boîte s'ouvre ; au fond de la boîte, se trouve l'inscription : *Ol. Cromwell, 1649*. Les figures et l'écriture sont évidemment de ce temps. On se demande si le Protecteur enfermait des dépêches secrètes dans cette boîte ou bien si réellement il prisait. Il y aura à cet effet un déluge de dissertations.

— Nous lisons dans la *Correspondancia*, du 10 :

Il est tombé de la neige, ce matin, à Madrid, pendant deux heures, pas en assez grande abondance cependant pour rester sur le sol et s'y congeler.

— Depuis le 22 octobre, la Néva charrie de forts glaçons. Les ponts du Palais, de Troitzky et de la Liteinaïa ont immédiatement été démontés. Sur ces points la communication entre les deux rives a été établie par les petits bateaux à vapeur et par les canots.

Depuis l'année 1706 jusqu'en 1863, la Néva a été prise par la glace 25 fois en octobre, 121 fois en novembre, et 15 fois seulement dans le courant de décembre. Elle est prise en ce moment.

La mer, aux abords de Cronstadt, commençait déjà à charrier de légers glaçons à la date du 20 octobre.

Dans la rade du milieu, l'eau s'était même déjà couverte d'une croûte de glace fragile.

Enfin, d'après des informations particulières, les eaux de la Néva sont gelées à 15 verstes de Schlüsselbourg.

Chronique Locale.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1864.

(Suite.)

Il est donné lecture au Conseil du rapport de M. le préfet inscrit à la page 135 des rapports imprimés et relatif aux chemins de fer.

Le Conseil général, après avoir pris connaissance des renseignements donnés par M. le préfet, émet les vœux suivants :

1° Que la ligne de Laval à la Loire vienne

se souder à Angers à celle de Tours à Nantes, en se tenant sur la rive droite de la Mayenne ; que l'étude du tracé de cette ligne, demandée depuis plusieurs années par le Conseil général déjà commencée et poussée jusqu'à Chemazé, soit continuée, avant toute décision, pour être comparée aux deux autres tracés ;

2° Que le chemin des Sables-d'Olonne à Bressuire soit tracé de manière à se relier à Saumur avec la ligne de Nantes à Paris ;

3° Qu'il soit exécuté un chemin de fer de Clisson à Cholet pour se relier avec Bressuire et Poitiers et compléter ainsi la longue ligne destinée à mettre Saint-Nazaire et Nantes en communication avec Lyon, Marseille, la Suisse et l'Italie ;

4° Que, dans l'exécution prochaine du chemin de fer d'Aubigné à La Flèche, la compagnie d'Orléans adopte le tracé sur la rive gauche du Loir jusqu'à La Flèche, afin que plus tard ce chemin, dirigé sur Angers et passant près ou par Baugé, puisse assurer la communication la plus courte de Paris à Angers et à Nantes ;

5° Qu'une gare semblable à celle qui existe sur les autres points de la ligne soit établie à Saint-Clément-des-Levées, cette commune offrant de contribuer pour une somme de 20,000 francs à l'exécution de cette gare ;

6° Que les lignes de fer traversant Angers soient mises en communication avec la rivière, afin d'éviter les frais de camionnage.

Ces vœux seront transcrits à la deuxième partie des procès-verbaux.

La parole est aux rapporteurs de la première commission.

Un membre présente le rapport sur le répartition des contributions directes entre les arrondissements, dont la fixation appartient au Conseil général, aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 10 mai 1838.

Il fait connaître d'abord que, par sa délibération du 21 septembre 1863, le Conseil d'arrondissement de Saumur a réclamé contre la fixation du contingent foncier qui lui est assigné et a demandé qu'on procédât à sa révision.

La commission des finances, considérant que les répartitions actuelles entre les arrondissements ont pour base une révision opérée en 1846 ; que la date de cette révision est encore récente ; qu'il ne convient pas de remanier trop fréquemment l'assiette de l'impôt, est d'avis que, sans rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé ou de non fondé dans la réclamation du conseil d'arrondissement de Saumur, il n'y a pas lieu d'y donner suite pour le moment.

Les conclusions de la commission des finances sont adoptées.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

nous l'avons dit, d'une loyauté native, avait pris l'habitude de ne rien cacher à son oncle.

M. Jules Thierry était dans sa trente-huitième année. C'était un homme des mieux conservés et qui eût pu facilement n'avouer que trente-cinq ans.

Tout à la pensée de continuer honorablement la maison de son père et de la faire prospérer, il n'avait pas pris le temps de se marier. Mais une fois sa position assurée, son isolement lui avait peu à peu pesé ; il avait réfléchi et, finalement, jeté ses vues sur Estelle.

Vouloir épouser à trente-huit ans une fille de dix-huit est en général considéré comme l'acte d'un fou. Mais on ne raisonne pas avec l'amour, et ma foi M. Thierry, à force d'aimer la jeune fille comme sa parente et la protégée de son père, n'ayant personne autour de lui, et voulant, selon les désirs paternels, assurer une position à cette enfant, avait fini par l'aimer sérieusement, de là sa résolution de l'épouser.

Quant à Estelle, qui ne se doutait de rien, elle ne songeait pas plus à son parent, comme futur mari, qu'au premier passant venu.

Si gaie que soit une jeune fille, ce n'est pas impunément que l'amour essaie de se loger dans un

cœur de dix-huit ans, et M. Thierry ne tarda pas à s'apercevoir que la folâtre et joyeuse fillette avait des heures de méditation sérieuse, des moments de rêverie.

Il l'interrogea paternellement, la pressa de questions et finit par deviner que l'amour était pour quelque chose dans ce changement d'humeur.

Mais quel était l'homme aimé ?

— Devine, avait répondu Estelle...

— Je le connais donc ?

— Parfaitement.

— Tu le vois souvent ?

— Tous les jours.

— Il est de là maison ?

— Oui, il en est.

— Et il t'aime ?

— Oh ! j'en suis sûre !

— Et il est digne de toi ?

— Est-ce que je l'aimerais sans cela ?

De même que la nièce ne songeait pas à son oncle, l'oncle ne songeait nullement à Charles, et il se figura qu'il s'agissait de lui-même.

Aussi laissa-t-il éclater sa joie.

— Ainsi tu m'approuves ?

— Si je t'approuve, ma chérie, ma charmante !

Dernières Nouvelles.

L'empereur François-Joseph a ouvert le 14 novembre, à onze heures, la session du Reichsrath.

Le discours prononcé dans cette circonstance par l'empereur d'Autriche nous est transmis par le télégraphe à la dernière heure et d'une manière incomplète.

Le mouvement provoqué dans le Frioul par le parti de l'action continue à donner lieu à des rencontres.

On écrit de Venise, le 11, à la *Perseveranza*, de Milan, que, dans la journée du 8, une bande d'insurgés a attaqué un détachement autrichien à Andrés, près de Maniago.

Les Autrichiens ont eu plusieurs tués, dont un lieutenant, et un certain nombre de blessés. Les insurgés n'ont eu qu'un blessé, qui est tombé entre les mains de l'ennemi.

On assure qu'une nouvelle rencontre a eu lieu, le 10 novembre, dans la Carnia, près de Moggio.

L'*Opinione*, de Turin, parle aussi d'une bande de 25 individus, qui s'est montrée le 7, à Meggio, et qui s'est retirée à l'approche d'une patrouille de gendarmes, laissant 24 fusils, 26 chemises rouges et d'autre couleur, des munitions, de la poudre, etc. Personne, ajoute l'*Opinione*, ne s'est rallié à ces fuyards.

Une très-grosse question s'agite dans l'un des plus petits États de l'Allemagne. Le Sénat de Hambourg a proposé l'établissement d'un impôt sur le revenu et la fortune. La discussion de cette importante motion a été récemment ouverte dans l'assemblée de la bourgeoisie.

La *Gazette de Lubeck* annonce que le navire à vapeur de la marine danoise, le *Geiser*, est arrivé le 13 novembre dans ce port, ayant à bord les plénipotentiaires danois qui sont repartis pour Vienne à cinq heures.

Müller a été exécuté le 14 novembre, à huit heures, en présence d'une foule énorme. On assure qu'il n'a fait aucun aveu.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Nous empruntons à la préface du charmant et excellent ouvrage de M. Ed. Grimard, que nous annonçons aujourd'hui, *la Plante, botanique simplifiée* (1), les lignes suivantes de M. Jean Macé ; l'autorité du nom de M. Jean Macé rendrait tout autre éloge superflu : « Je ne saurais, dit l'auteur de *l'Histoire d'une Bouchée de Pain*, je ne saurais de livre meilleur à conseiller que *la Plante*, de M. Ed. Grimard. Je n'en ai pas rencontré jusqu'à présent qui soit mieux fait pour inspirer le goût de la botanique. C'est comme un poème, mais un poème fait

(1) Chez Hetzel, libraire, 18, rue Jacob, à Paris. — 2 volumes : 10 francs.

Si Estelle eût été plus expérimentée, elle aurait été frappée de l'expression de tendresse mise dans ses mots : « Ma chérie, ma charmante, » mais elle ne savait rien et ne comprit rien.

— Et tu consens ? ajouta-t-elle en le calinant du regard et en venant s'asseoir sur ses genoux, — des genoux d'oncle, cela est sans conséquence.

— Je consens !

— Ainsi quand Charles... quand M. Charles viendra te demander ma main ?

— Qui ? M. Charles ! s'écria le pauvre oncle, précipité tout-à-coup du septième ciel sur la terre.

— Eh bien ! M. Charles Ferrault, ton contre-maitre, ton autre toi-même, comme tu l'appelles... Est-ce que tu n'avais pas deviné ?

— Moi, non... c'est-à-dire oui...

— Comme tu me dis cela, fit la jeune fille debout. Alors...

— Je te dis cela... je te dis cela...

— Est-ce que tu croyais que c'était un autre ?

— Moi... un autre ?... oh non !

Et le pauvre mécanicien cacha sa tête dans ses mains et se retira en laissant sa nièce stupéfaite.

— Qu'a-t-il donc ? se disait-elle toute songeuse.

(La suite au prochain numéro.)

par un savant ; on sent derrière cet aimable lyrisme une science réelle et un esprit habitué à contempler en face les grands problèmes de la nature. Il y a un charme tout particulier à tenir ainsi *l'Histoire de la Plante* d'un homme qui l'a étudiée aux meilleures sources, et qui cependant la raconte moins en professeur qu'en amoureux.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 5 novembre.

Le grand-duc Nicolas et la princesse Marie Dagmar. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Correspondances de Nice, Toulon et Marseille. — La clé des champs. — Expédition dans les provinces du Nord du Mexique. Le cabinet La Marmorata. — Le marquis Visconti-Venosta. — Chronique musicale. — Le chemin de fer dans les Pyrénées (III^e article). — *L'air et le Monde aérien*. — Essai typographique sur la gravure sur bois. — L'amiral Romain Desfossés.

Gravures : Le grand-duc héritier Nicolas et la princesse Marie Dagmar. — Correspondances de Nice, Toulon et Marseille (4 gravures). — Expédition dans les provinces du Nord du Mexique (2 gravures). — Le cabinet La Marmorata (9 gravures). — Le chemin de fer dans les Pyrénées (6 gravures). — *L'air et le Monde aérien* (4 gravures). — S. Exc. l'amiral Romain-Desfossés. — Rébus.

Tous les abonnés au journal universel *l'Illustration* reçoivent gratuitement le *Paris nouveau illustré*.

Le n° 9 de cette belle publication vient de paraître. En voici le sommaire :

Palais du Tribunal de Commerce. — Fontaine Saint-Michel. — Les Halles centrales. — L'École des Mines (fronton de l'entrée principale). — Conservatoire des Arts et Métiers : les statues d'Olivier de Serres et de Vaucanson. — Square des Arts et Métiers : fontaines décoratives. — Lycée Bonaparte : nouvelle annexe, rue du Havre. — Etablissement de l'entreprise des fêtes de l'ancienne maison Alexis Godillot.

Gravures : Palais du Tribunal de Commerce : salle des Pas-Perdus ; Cour d'honneur. — Fontaine Saint-Michel. — Les Halles centrales : vue du corps de l'Est, du côté de la rue Rambuteau ; vue du sous-sol des Halles centrales. — Écoles des Mines : fronton de l'entrée principale. — Conservatoire des Arts et Métiers : statue d'Olivier de Serres ; statue de Vaucanson. — Square des Arts et Métiers : fontaine décorative. — Lycée Bonaparte : nouvelle annexe, rue du Havre. — Etablissement de l'entreprise des fêtes de l'ancienne maison Alexis Godillot : vue de la Galerie de dépôt de l'ameublement.

Marché de Saumur du 12 Novembre.

Froment (l'hectol.)	15 23	Huile de lin.	50 —
2 ^e qualité.	14 65	Paille hors barrière	44 26
Seigle.	9 50	Foin . . . id.	83 38
Orge	8 50	Luzeine (les 750 k)	91 65
Avoine anc. (entrée)	9 15	Graine de trèfle . .	112 —
Fèves	12 —	— de luzeine.	110 —
Pois blancs	23 —	— de colza.	28 —
— rouges	23 —	— de lin	27 —
Cire jaune (50 kil).	225 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	57 —	(l'hectolitre).	— —
— de chenevis	48 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	60 à 75
Id.	2 ^e id.	50 à 55
Ordin., envir. de Saumur . . .	1 ^{re} id.	48 à »
Id.	1863, 2 ^e id.	45 à »
Saint-Léger et environs . . .	1 ^{re} id.	45 à »
Id.	1864, 2 ^e id.	40 à »
Le Puy-N.-D. et environs . . .	1 ^{re} id.	42 à »
Id.	1864, 2 ^e id.	38 à »
La Vienne, 1863.		32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.		80 à 100
Champigny, 1864.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e id.	120 à »
Varrains, 1864.		80 à 100
Bourgueil, 1864.	1 ^{re} qualité	120 à »
Id.	2 ^e id.	90 à »
Restigny 1863.		70 à 80
Chinon, 1864.	1 ^{re} id.	70 à »
Id.	2 ^e id.	60 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^r ADOLPHE ROULLEAU, notaire à Fontevault (Maine-et-Loire).

A VENDRE

En bloc ou en détail,

69 HECTARES DE BOIS-TAILLIS

En un seul tenant,

Situés en les communes de Fontevault et de Couziers, dépendant de la forêt dite de Fontevault. Détail des plus faciles.

Etude dudit M^r ROULLEAU, notaire à Fontevault.

SOMMES DE TOUTES QUOTITÉS A PLACER.

S'adresser audit notaire. (495)

Etude de M^r DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située en la commune d'Allonnes, près la route départementale de Saumur à Bourgueil, et contenant 17 hectares 22 ares 45 centiares.

Cette propriété, qui consiste en bâtiments d'habitation, terres labourables, prés et vignes, serait très-propre à la spéculation.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^r DENIEAU, notaire à Allonnes. (496)

A VENDRE

OU A LOUER

Avec ou sans caves,

Pour entrer en jouissance de suite,

GRANDE ET BELLE MAISON

DE COMMERCE,

Anciennement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE D'EFFETS MILITAIRES ET OBJETS RÉFORMÉS.

Le jeudi 24 novembre 1864, à midi, par le ministère du Receveur des Domaines de Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères d'un grand nombre d'effets militaires hors de service et autres objets réformés.

La vente aura lieu dans l'ordre et dans les lieux suivants : 1° à l'École de cavalerie ; 2° à l'Hôpital ; 3° au magasin de l'Arçonnerie ; 4° aux Subsistances militaires ; 5° à l'Hôtel du Génie, rue de la Petite-Bilange.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0.

Le Receveur des Domaines, ROBERT. (497)

A VENDRE

UNE POMPE,

Systeme Pichard, de Saumur.

Cette pompe, aspirante et foulante, munie de ses tuyaux d'arrosage, sera vendue à bas prix. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A bas prix,

Une grande quantité de BELLE LAINE A TAPISSER, de toutes couleurs, venant de chez M. VÉRON.

S'adresser à M^{me} veuve REFOUR, près la prison. (488)

A CÉDER

MAGASIN DE LINGERIE

Bien achalandé,

A SAUMUR.

S'adresser à M. CORMERY, rue Verte. (489)

A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiate-

ment,

Ou pour la St-Jean 1865,

Une MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Jean, 26, anciennement occupée par M. Gustave Veron.

S'adresser à M. PLÉ, commissaire-priseur, ou à M. ROSSIGNOL, propriétaire à Pocé, près Saumur. (372)

Étude de M^r HENRI LAPORTE, huissier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le dimanche, 20 novembre 1864, heure de midi, à Saumur, route de Varrains, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, et au domicile de M. Paul de Garaby, à la vente aux enchères de meubles et marchandises, consistant notamment en : batterie de cuisine, tables, vaisselle, armoire, lits, commodes, chemises, draps, rideaux de lits et de croisées, glace, tableaux, madère, malaga, curaçao, absinthe, cassis et quantité d'autres liqueurs.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0. (499)

AVIS.

UN JEUNE HOMME de 24 ans, désirerait un emploi, soit dans le commerce, service administratif ou bureaux.

Il sort d'une administration et peut offrir de très-bons renseignements. Les appointements seraient réglés d'après appréciation de capacités.

S'adresser au bureau du journal.

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE

DE SAUMUR,

Rue Saint-Nicolas, n° 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Leu III, ancien ouvrier de M^r Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur.

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR :

Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.

Montres ordinaires, à . . . 1 50

Grands ressorts 2 »

Repassage des montres cylindre. 3 »

Et pendules de cheminées. 3 »

Le tout avec garantie de deux ans.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale. S'adresser à M^{me} RAGUIDEAU.

A CÉDER

Un établissement de LOUAGE DE CHEVAUX ET DE VOITURES. S'adresser à M. GIRAUB, rue d'Orléans, Saumur. (478)

A LOUER

UNE MAISON

AVEC JARDIN.

S'adresser à M^{lle} TESSIÉ, rue Petite-Bilange, n° 10. (294)

M^r BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande UN CLERC.

BLANCHISSAGE DE CHAPEAU

SYSTEME ANGLAIS.

M^{me} V^e DOUSSET-VALLEAU

Rue du Puits-Neuf, 22, au 1^{er}.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle se chargera du blanchissage des chapeaux de toutes sortes et de leur mise à neuf, en leur donnant formes les plus nouvelles.

Blanchissage et raccommodage de dentelles de toutes espèces, des plumes, lainages, flanelles de santé, tricots et cachemires. (484)

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes, Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

PRIME D'ENCOURAGEMENT.

Tout souscripteur au Dictionnaire de la Conversation, avant le 31 décembre 1864, recevra GRATIS le Dictionnaire de l'Académie, 2 vol. grand in-4°, dont le prix est de 36 francs.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 NOVEMBRE.			BOURSE DU 14 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 30	» 20	» »	65 10	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.	91 90	» »	» 10	92 »	» 10	» »
Obligations du Trésor.	338 75	1 25	» »	338 75	» »	» »
Banque de France.	3395 »	5 »	» »	3405 »	10 »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1182 50	12 50	» »	1175 »	» »	7 50
Crédit Foncier colonial	591 25	11 25	» »	585 »	» »	6 25
Crédit Agricole	690 »	» »	» »	687 50	» »	2 50
Crédit industriel.	710 »	6 25	» »	715 »	5 »	» »
Crédit Mobilier	905 »	5 »	» »	890 »	» »	15 »
Comptoir d'esc. de Paris.	910 »	15 »	» »	902 50	» »	7 50
Orléans (estampillé)	840 »	1 25	» »	835 »	» »	5 »
Orléans, nouveau	770 »	2 50	» »	768 75	» »	1 25
Nord (actions anciennes).	980 »	» »	» »	985 »	5 »	» »
Est.	476 25	3 75	» »	476 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	885 »	5 »	» »	882 50	» »	2 50
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	587 50	» »	» »	585 »	» »	2 50
Ouest	500 »	» »	1 25	496 25	» »	3 75
C ^e Parisienne du Gaz.	1610 »	10 »	» »	1612 50	2 50	» »
Canal de Suez.	447 50	» »	» »	442 50	» »	5 »
Transatlantiques.	521 25	1 25	» »	520 »	» »	1 25
Emprunt italien 5 0/0.	65 70	» 80	» »	65 20	» »	50 »
Autrichiens	452 50	7 50	» »	451 25	» »	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	513 75	3 75	» »	510 »	» »	3 75
Victor-Emmanuel	320 »	10 »	» »	317 50	» »	2 50
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	280 »	7 50	» »	275 »	» »	5 »
Crédit Mobilier Espagnol.	555 »	2 50	» »	555 »	» »	» »
Saragosse	450 »	10 »	» »	440 »	» »	10 »
Séville-Xérés-Séville	290 »	10 »	» »	292 50	2 50	» »
Portugais	255 »	» »	5 »	255 »	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303 75	» »	» »	305 »	» »	» »
Orléans	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Ouest	286 25	» »	» »	286 25	» »	» »
Midi.	290 »	» »	» »	287 50	» »	» »
Est.	290 »	» »	» »	290 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARRAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8° JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes ; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient : des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux Etats de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces Etats, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le Moniteur de la Jeunesse, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publie en outre, sous le titre de Souvenirs historiques, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le MONITEUR DE LA JEUNESSE n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un Recueil de travaux d'aiguilles qui fût l'auxiliaire naturel du MONITEUR DE LA JEUNESSE, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le Recueil de travaux d'aiguilles. — Ce Recueil est :

LA BOITE A OUVRAGE

Parrasant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS ; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du Moniteur de la Jeunesse, rue DAUPHINE, 30 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le MONITEUR DE LA JEUNESSE sans la BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à Paris, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.